

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 24 septembre 2015

Date de transmission en Préfecture : 2.9.SEP..2015

Date de la convocation : 17 septembre 2015

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Sont présents :

M. PANCHER, Maire ; Mme JOLY, Adjointe au Maire ; Mme CHAMPION, Adjointe au Maire ; M. LEMOINE, Adjoint au Maire ; Mme EL HAOUTI, Adjointe au Maire ; M. GONZATO, Adjoint au Maire ; Mme BOIDIN, Adjointe au Maire ; Mme DILLMANN, Conseillère Municipale ; M. FRANZ, Conseiller Municipal ; Mme TANI, Conseillère Municipale ; M. COLLIGNON, Conseiller Municipal ; Mme SCHERER, Conseillère Municipale ; Mme GERARDIN, Conseillère Municipale ; M. ANDRIAMIHARISOA, Conseiller Municipal ; M. BROGGINI, Conseiller Municipal ; M. MINETTO, Conseiller Municipal ; Mme CABART, Conseillère Municipale ; M. CORRIER, Conseiller Municipal ; Mme TSAGOURIS, Conseillère Municipale ; M. AYNES, Conseiller Municipal ; Mme ANDRE, Conseillère Municipale ; M. SAHIN, Conseiller Municipal ; M. GRAVIER, Conseiller Municipal

Sont excusés avec pouvoir de vote :

M. HAUET par pouvoir à M. PANCHER, Mme BOUCHOT par pouvoir à Mme CHAMPION, M. DUFFOURC par pouvoir à Mme JOLY, M. COLLIN par pouvoir à M. GONZATO, Mme HIBOUR par pouvoir à Mme EL HAOUTI, M. DELVERT par pouvoir à M. FRANZ, Mme OUDIN par pouvoir à Mme GERARDIN, Mme GROSS par pouvoir à Mme TANI, M. LATOUR par pouvoir à M. GRAVIER

Est absent :

Mme JAQUET

Secrétaire de Séance :

Catherine CABART



VALIDATION DE L'APD ET MODIFICATION DU PLAN DE FINANCEMENT DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE

LA RUE DU CYGNE

2015_09_24_10

BD

Lors de sa séance du 26 juin dernier, le Conseil Municipal a validé le plan de financement de l'aménagement de la rue du Cygne sur la base du niveau APS. Les études de niveau APD ont permis d'affiner le montant des travaux et permis sa réactualisation légèrement à la baisse (- 17 000 € HT).

Suite à des échanges avec nos partenaires, il est proposé de modifier le plan de financement pour écartier le soutien du Conseil Régional qui n'intervient plus pour les aménagements urbains des villes de plus de 3 000 habitants et d'inclure un financement de l'État (DETR) qui n'avait pas été envisagé en juin.

Le plan de financement est modifié comme suit :

Plan de financement - Phase 5 centre-ville - rue du Cygne				
CHARGES		PRODUITS		
Travaux de base	310 000,00 €	GIP	179 877,52 €	40,00%
Option pierre calcaire	70 000,00 €	ETAT (DETR)	60 000,00 €	13,34%

MO	26 646,64 €	EDF	5 000,00 €	1,11%
Imprévus et actualisation	42 364,66 €			
SPS	682,50 €	Ville	204 816,28 €	45,55%
Coût HT	449 693,80 €	Financement HT	449 693,80 €	
TVA 20%	89 938,76 €	FCTVA	88 521,33 €	
		TVA Ville	1 147,43 €	
Coût TTC	539 632,56 €	Coût TTC	539 632,56 €	

En conséquence, le Conseil Municipal, sur avis conforme des commissions compétentes, à l'unanimité, décide de :

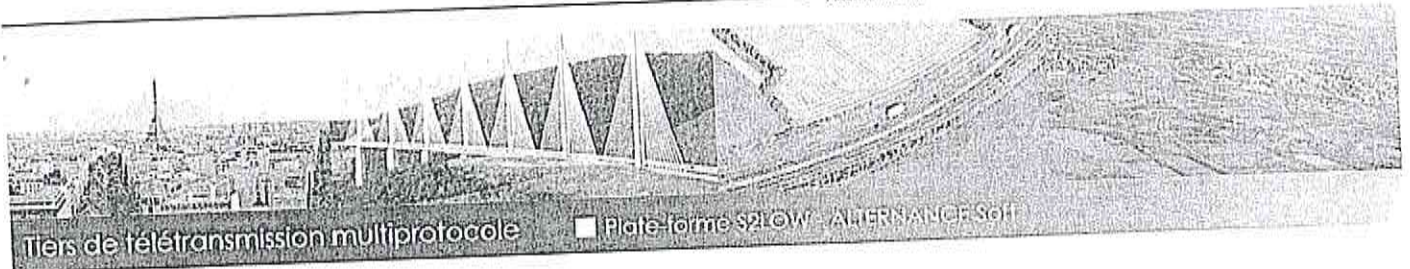
Par 32 voix pour

- Valider le nouveau plan de financement,
- donner tout pouvoir au Maire ou à l'un de ses Adjointes ou Conseillers délégués pour signer tout document à intervenir et mener à bien cette affaire.

POUR EXTRAIT CONFORME

POUR LE MAIRE,
Le Directeur Général des Services,

Bertrand ACHARD



BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : VILLE BAR LE DUC (55)

Utilisateur : WEBDELIB APPLICATION

Paramètre de la transaction :

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Deliberations
Numéro de l'acte:	2015_09_24_10
Date de la décision:	2015-09-29 00:00:00+02
Objet:	Validation de l'APD et modification du plan de financement des travaux d'aménagement de la rue du Cygne
Classification matières/sous-matières:	7.5.1
Identifiant unique:	055-215500299-20150929-2015_09_24_10-DE
URL d'archivage:	Non définie
Notification:	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
nom de métier:		
055-215500299-20150929-2015_09_24_10-DE-1-1_0.xml	text/xml	923
nom de original:		
D_458.pdf	application/pdf	97384
nom de métier:		
055-215500299-20150929-2015_09_24_10-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	97384

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	29 septembre 2015 à 16h55min07s	Dépôt initial
En attente de transmission	29 septembre 2015 à 17h00min02s	Accepte par le TdT : validation OK
Transmis	29 septembre 2015 à 17h00min09s	Transmis au MIOCT
Acquittement reçu	29 septembre 2015 à 17h02min21s	Recu par le MIOCT le 2015-09-29

